

Notre projet pour Fléron

Octobre 2000

Editeur responsable : secrétaire local, André Delvaux, rue Fr. Lapierre 76, 4620 Fléron
e-mail : delvauxandre@swing.be; contacts : tél. 04/355.00.12 ou 04/358.22.14

IMPRIME SUR PAPIER RECYCLE

Tous, citoyens, acteurs économiques ou "hommes politiques" (les vrais du moins), nous avons un idéal pour notre Commune.

Ce qu'Ecolo propose pour Fléron c'est

- une certaine vision de cet idéal, ce que nous appelons une "utopie réaliste"
- des moyens pour parvenir à cet idéal, qui soient conformes à notre vision

Ensemble, avec vous, habitants de Fléron, Magnée, Retinne et Romsée, nous voulons construire pas à pas notre "commune idéale" :

une commune **transparente et démocratique**

solidaire, soucieuse des plus démunis, à Fléron comme ailleurs dans notre région, dans notre pays et dans le monde ("**citoyenneté**");

une commune **prospère**, fière de **ses propres ressources** et respectueuse de celles des autres communes;

une commune où **enfants, jeunes, moins jeunes et personnes âgées** trouvent des services adaptés, des activités épanouissantes et un cadre de vie agréable et sûr;

une commune respectueuse de l'**environnement** et active pour bien le gérer tant au niveau local qu'au niveau plus global;

une commune qui se tourne résolument vers l'avenir, vers un **développement durable** assurant l'harmonie entre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

En un mot, nous voulons vous proposer, dans les lignes qui suivent, nos idées pour faire de Fléron une commune "où il fait bon vivre" à tout point de vue.

Une dernière précision avant de vous laisser découvrir notre projet : ce programme n'est pas exhaustif ni limitatif, et nous serons à l'écoute des propositions des habitants de notre Commune. Vous pouvez aussi consulter la "Plate-forme Ecolo 2000" (programme général pour les communes) sur le site www.ecolo.be ou auprès de notre secrétariat local (M. André DELVAUX, 76, rue F. Lapierre à 4620 Fléron - 04/355.00.12).

Le présent document est disponible sur <http://users.swing.be/ecolo.fleron/documents/programme2000.rtf>

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	3
FLERON, UNE COMMUNAUTE DE CITOYENS	5
<i>Démocratie participative</i>	5
<i>Fléron, une "ville cultivée"</i>	7
<i>Fléron, une commune ouverte sur le monde et solidaire !</i>	9
<i>Sécurité, solidarité, participation</i>	11
<i>Santé</i>	12
FLERON, UN ESPACE POUR VIVRE	14
<i>Déchets : payer moins en polluant moins et en vivant mieux, c'est possible !</i>	14
<i>Moins d'Energie et une meilleure énergie, pour préserver l'Air que nous respirons et le Climat de demain</i>	16
<i>L'Eau, un bien commun à gérer...en commun</i>	18
<i>La Nature, une partenaire trop souvent méconnue, voire méprisée</i>	20
<i>Mobilité</i>	21
<i>Fléron : une ville à la campagne... en péril</i>	23
<i>Eco-bioconstruction</i>	24
FLERON, ESPACE D' ACTIVITES ECONOMIQUES	25
<i>Un projet global pour l'activité économique à Fléron, dans une perspective de développement durable</i>	25
<i>Agriculture : des partenariats à développer</i>	28
<i>Fiscalité : une Commune plus transparente et plus juste</i>	29
INDEX	30
LISTE DES CANDIDATS ECOLO A FLERON.....	31

LISTE DES CANDIDATS A LA PROVINCE -	31
DISTRICT DE FLERON	31

Fléron, une communauté de citoyens

Démocratie participative

La commune est sans conteste, de l'avis même des spécialistes (juristes, historiens, mandataires politiques), le niveau de pouvoir politique qui permet le mieux une large pratique de la démocratie.

Pourquoi? Essentiellement, pour des raisons de proximité et de taille : le nombre et la complexité des dossiers sont moins grands que pour un territoire plus vaste, les "problèmes" concernent plus directement un plus grand pourcentage de citoyens, et les élus, responsables de la gestion ou non, sont plus proches - parfois nos voisins : il n'est pas difficile de leur parler.

Pourtant, la participation des citoyens est limitée. Sans doute faut-il y voir en partie la preuve que nombre d'entre nous sont très occupés : la vie professionnelle, les contraintes ou les joies familiales, l'amitié, les activités sportives, culturelles, philanthropiques, philosophiques ou syndicales (...), sans oublier la consommation de loisirs, tout cela fait des semaines bien remplies!

Peut-être aussi beaucoup de Fléronnais ne voient-ils pas l'intérêt de donner leur avis, ou à qui le donner pour que cela soit utile, ou bien encore craignent-ils d'être sollicités pour une activité politique régulière et "engagée" ?

A ceux-là, la démarche de "Parcours Citoyen" apporte sans doute une possibilité de participation, et même d'engagement, au-delà de toute prise de position partisane. Ecolo-Fléron veut respecter et favoriser cette démarche qui a trouvé, depuis plusieurs années, un accueil favorable dans notre commune. Notre groupe continuera à soutenir les entreprises de "Parcours Citoyen" dans le respect de sa neutralité, et se réjouit que des membres d'autres partis démocratiques aient également tenu à y participer dans le même esprit.

Cependant, la recherche d'une gestion communale basée sur la participation la plus large et démocratique possible nécessite d'autres initiatives, c'est pourquoi **Ecolo-Fléron propose l'étude et la mise en place d'une**

"Maison de la Culture et de la Citoyenneté"

Cette "Maison" ne sera pas une réalisation "de prestige", souvent coûteuse et quelquefois inadaptée. Au contraire, elle se concrétisera par l'apport des idées des Fléronnais et par l'expression de leurs attentes. Il s'agira d'abord d'un carrefour d'informations et d'un lieu où le citoyen pourra trouver une oreille attentive à ses attentes et projets et qui pourra l'aiguiller vers le service, l'association ou la personne adéquate. Elle pourrait trouver sa place dans un immeuble existant, si possible une propriété communale, par exemple dans le bâtiment - à rénover ! - de l'actuel échevinat des sports et de la culture, rue de Romsée.

Des communes, comme *Ottignies* par exemple, ont créé ce type de service. Chacun pourrait y trouver toute sorte d'informations qui aident le citoyen à "participer", à comprendre le fonctionnement de l'institution communale, les services qu'il peut en attendre, les devoirs qu'il a envers elle et envers ses concitoyens, les moyens de faire entendre ses inquiétudes ou ses propositions à propos de telle ou telle situation concrète.

Pour Ecolo, la citoyenneté, c'est aussi, pour ceux qui le souhaitent, s'investir dans l'une ou l'autre des facettes de la vie de la communauté (que ce soit au niveau de la commune, du pays ou d'autres pays). A Fléron, il n'a pas toujours été facile de se faire entendre, de se faire écouter surtout quand un problème survient ou tout simplement que l'on a une idée, un projet.

Au niveau communal, le premier et le plus officiel des niveaux où les opinions peuvent s'exprimer est le Conseil communal. Mais, actuellement, dans la plupart des communes, il n'est possible de se faire entendre que de manière très indirecte : pour qu'une question soit évoquée lors du Conseil communal, et donc pour que le point soit mis à l'ordre du jour, il faut qu'un conseiller communal en fasse la demande, dans un délai donné.

A Fléron, **grâce à l'initiative d'Ecolo**, un "**droit d'interpellation**" a été créé pour tous les habitants de la Commune : moyennant le respect d'un délai réglementaire, toute personne peut présenter une demande ou attirer l'attention du Conseil communal sur un problème d'intérêt public.

Par ailleurs, la participation du citoyen est possible lors des **enquêtes publiques** liées aux demandes de permis de bâtir ou permis d'exploiter (appelé maintenant "permis d'environnement").

Là aussi, les procédures sont figées, assez lourdes et les communes ne "jouent pas toujours le jeu" pour favoriser une participation réelle de la population : on se contente en général de respecter la loi.

Pour remédier à cela et favoriser une participation réelle, intéressante pour tous - citoyens et décideurs politiques - Ecolo formule plusieurs propositions, certaines très faciles et pouvant être mises en œuvre quasi sans effort ni frais, d'autres plus ambitieuses et à plus long terme.

Propositions pour mieux informer la population et favoriser la participation citoyenne :

- ☺ l'administration communale pourrait ouvrir un "**guichet unique**" pour une série de démarches-types à définir ; cette proposition peut se combiner avec celle relative à la Maison de la Culture et de Citoyenneté.
- ☺ quelques **grands panneaux** placés en des lieux fréquentés permettraient d'afficher l'**ordre du jour des conseils communaux** (connus trop tard pour passer intégralement dans "Les Echos").
- ☺ les points importants de cet ordre du jour devraient être publiés dans la rubrique "Qué Novèle à Fléron" du Journal "Les Echos" et/ou de tout journal local;

Dans un délai plus éloigné (d'ici 2 ans par exemple):

- ☺ un "**droit d'initiative populaire**" devrait être instauré à l'échelle communale. De quoi s'agit-il ? C'est la possibilité pour un citoyen ou un groupe de citoyens de porter un point précis (idée, projet, problème) à l'ordre du jour du Conseil communal, moyennant la collecte d'un nombre minimum de signatures.
- ☺ **le référendum** pourrait être instauré pour des décisions importantes pour l'avenir de la commune

- ☺ **site internet** : "Mettre Fléron au net" pourrait être le slogan pour faire connaître ce projet, mais au-delà des mots faciles et des phrases chocs, que proposons-nous ?

"Mettre Fléron au Net"

Ecolo-Fléron

1. évaluera les attentes de la population fléronnaise en la matière;
2. fera des propositions et écoutera les réactions des citoyens par l'organisation de forums dans chaque quartier, avant d'en faire une synthèse qui sera rendue publique.

Voici quelques idées qui pourraient être testées :

- Sans attendre cette phase de consultation, nous proposons au minimum de doter la Commune d'un site internet digne de ce nom, proposant des informations utiles aux habitants de la Commune, à ceux qui y travaillent, viennent y faire leurs courses ou s'y promener.
- L'étape suivante est d'utiliser cet outil pour favoriser l'exercice de la démocratie communale : ainsi, l'ordre du jour complet des conseils communaux y seraient disponibles. Les publications communales pourraient y être téléchargées, de même que certains formulaires administratifs...
- Plus raffiné, plus audacieux et plus risqué mais aussi plus porteur pour le devenir de la démocratie : le site pourrait comporter ce qu'on appelle un "forum de discussion" : le citoyen pourrait déposer des remarques, des questions et des idées sur sa commune, etc. Bref, tout est possible !

Mais tout cela prend du temps, coûte de l'argent et il est nécessaire de bien réfléchir aux conséquences de tels projets : il faut éviter à tout prix de créer une nouvelle discrimination à l'égard d'une partie de la population qui ne dispose pas d'ordinateur, ne sait pas comment utiliser Internet, etc. Ce n'est certes pas une raison pour ne rien faire, mais Ecolo-Fléron ne veut pas sombrer dans une démagogie facile. Un réel débat est indispensable.

Fléron, une "ville cultivée"

La qualité de la vie c'est aussi l'accès à la Culture (et aux cultures) : elle est un moyen de réalisation de soi, permettant de bien se connaître et de mieux connaître les autres, de donner et de recevoir.

Il nous paraît évident que la **diversité culturelle** de notre Commune est une **richesse** et une chance dont nous profitons peu, en dehors des journées du "Parcours Citoyen" ; celles-ci ont montré que diverses associations pouvaient apporter, par leurs témoignages et leur accueil, une pierre importante dans la construction d'un avenir pluriculturel, respectueux des différences, et d'une société sans ghettos ni tentations racistes.

D'autre part, personne ne niera que l'offre dans le domaine des **sports** est abondante à Fléron : l'infrastructure vient, comme chacun sait, d'y être complétée de façon aussi coûteuse qu'ambitieuse... La **culture** n'est pas pour autant absente de notre commune, mais elle n'a pas eu l'honneur d'une telle vitrine. Par contre, la "Maison de la Culture et de la Citoyenneté" (suggérée ci-dessus) pourrait valoriser les initiatives et les projets culturels des associations et groupes locaux existants en leur donnant une publicité, une aide administrative et logistique.

Ce "**point focal**" devrait être central, facilement accessible pour tous (accessibilité physique : handicapés, personnes âgées). On pourrait y trouver également des services tels que bibliothèque, médiathèque, ludothèque, matériel éducatif... si possible en collaboration avec des services équivalents de communes voisines.

En bref, Ecolo Fléron privilégiera une politique visant à favoriser les initiatives existantes, à susciter celles qui n'existent pas encore et à optimiser le service rendu par la Commune aux associations et clubs dans le respect de l'autonomie et des choix culturels et philosophiques de tous les acteurs, sans jamais chercher à "récupérer" les initiatives des citoyens.

La première étape consiste à effectuer une **évaluation** du potentiel créatif, artistique, patrimonial et des besoins et attentes non satisfaits, et la seconde à **proposer** des **actions** visant à optimiser le potentiel présent et à répondre aux besoins non satisfaits.

Axes à développer :

- favoriser l'**inter-culturalité**, ce qui implique un échange et une interaction par la mise en présence de personnes qui en temps normal ne se côtoieraient pas ; dans le domaine de l'enseignement, il faut dépasser le « monoculturel » pour prendre en compte la diversité qui permet la reconnaissance de soi et d'autrui, de comprendre son identité et d'évacuer les préjugés;
- favoriser l'**inter-générationnel**: promouvoir le développement d'activités permettant l'échange entre les générations. Par exemple : donner la possibilité à des personnes retraitées d'aider les enfants dans leur parcours scolaire ("écoles des devoirs"), multiplier les animations par des mouvements de jeunesse dans des maisons de repos, etc.
- la culture comme outil d'**intégration sociale** et de lutte contre l'exclusion.

Pour cela, Ecolo-Fléron propose de :

- **soutenir** les artistes, les initiatives culturelles diverses
- **valoriser** le patrimoine social, culturel, artistique, architectural, environnemental ...
- **se doter** d'instruments de communication et les utiliser pour promouvoir de manière cohérente les initiatives culturelles : site web communal, publication d'un feuillet ou d'un encart dans "les Echos", etc.

Les actions que nous venons de citer peuvent s'intégrer dans le projet global "Maison de la Culture et de la Citoyenneté" que nous développons ci-dessus (p. 2 et 3)

Mais il faudrait aussi :

- tenir compte de la diversité des différentes entités
- déterminer les moyens nécessaires et les ressources disponibles (personnel, moyens financiers, subsides possibles)
- développer et valoriser les espaces culturels : valorisation de sites désaffectés, inventaire des infrastructures locales disponibles
- organiser des événements en partenariat (avec des communes voisines, des villes étrangères,...)

Ces objectifs posent cependant la question de l'**accessibilité de tous** à la culture la plus variée possible, non seulement du point de vue physique, mais aussi sous l'angle financier : il est regrettable que le coût s'ajoute parfois à d'autres motifs pour enfermer beaucoup de jeunes et d'adultes dans un "ghetto culturel" avant même d'avoir goûté à d'autres activités, styles, genres...

Propositions d'Ecolo-Fléron pour rendre la culture accessible

- accessibilité physique : assurer que les services les plus utiles en matière de culture soient situés en des lieux "centraux" (au cœur de la commune ou des quartiers selon la taille de l'infrastructure) et facilement accessibles, notamment à vélo, à pied ou en transports en commun;
- accessibilité économique : étudier une formule de "chèques-culture".

Fléron, une commune ouverte sur le monde et solidaire !

"Notre planète vit à l'heure de la globalisation". Cette phrase, nous l'entendons tous les jours aux infos.

Ainsi, une décision prise quelque part dans le monde peut avoir des conséquences importantes (et parfois même dramatiques) à l'autre bout de celui-ci, jusque dans nos propres foyers ; demandeurs d'asile et émigrés clandestins fuyant la guerre ou la misère et émargeant peu ou prou aux finances communales ; allocataires sociaux, innocentes victimes locales de décisions économique-financières prises à des milliers de kilomètres, etc.

Nos villes et nos communes ne peuvent donc plus vivre repliées sur elles-mêmes et feindre d'ignorer le monde qui les entoure car il les interpelle chaque jour davantage.

Notre fil conducteur : multiplier les contacts et les relations entre les peuples est potentiellement source de meilleure compréhension réciproque et d'enrichissement pour chacun.

De cette meilleure compréhension naît une solidarité accrue contre la logique des monstres froids que peuvent être les Etats, mais aussi contre l'hégémonie des multinationales, qui répondent à la seule logique du profit maximum.

A la "Globalisation" voulue par les grands groupes transnationaux, il est parfaitement possible de répondre par la "mondialisation de la solidarité", pour un modèle de développement plus respectueux des peuples et des personnes.

Niveau de pouvoir le plus proche des gens, les villes et les communes peuvent contribuer fortement au développement et à la structuration de cette autre mondialisation, celle des citoyens et des peuples pour un monde plus juste et plus pacifique.

Des exemples d'actions concrètes existantes :

- En une décennie, nombre de mandataires locaux et de municipalités belges ont acquis une réelle pratique internationale grâce à l'**Opération villages roumains** et à **Causes communes**.
- Le **CNCD** (Centre National de Coopération au Développement) a lancé une vaste campagne "Ma commune, ce n'est pas le bout du monde" et a récemment consacré une journée de réflexion et de sensibilisation sur le sujet dans la perspective des prochaines échéances communales (il a publié 150 propositions, allant de l'aide au développement à l'accueil des réfugiés en passant par la citoyenneté et le développement durable).
- Au travers notamment des **jumelages**, l'Europe incite les municipalités à développer leurs relations internationales sur le continent européen. En collaboration avec l'*Union des villes et des communes*, le Secrétariat d'Etat à la coopération au développement s'efforce aujourd'hui d'impliquer plus fortement les municipalités belges dans l'aide au développement et la coopération internationale.

Ce qu'Ecolo-Fléron propose au plan local :

- sensibilisation de tous les partis de l'arc démocratique local à l'intérêt pour tous d'une politique extérieure communale volontariste;
- regrouper toutes les compétences en matière de relations extérieures au sein d'un même échevinat. L'échevin(e) serait chargé(e) de promouvoir toutes les initiatives émanant tant du pouvoir communal que de la société civile et ce, en étroite collaboration avec tous les services communaux;
- la participation des habitants sera encouragée car, au travers de la solidarité internationale, chacun peut s'enrichir sur le plan humain et culturel; ainsi, on pourra mettre en place une commission consultative des associations locales actives au niveau de la coopération internationale;
- philanthropiques, humanitaires, ...) travaillant dans le secteur international. Cette commission doit être étroitement associée au travail de l'échevin chargé des relations extérieures;
- création et renforcement des liens avec une ou plusieurs communes d'autres pays ; soutien aux groupes et aux associations locaux en relation avec l'étranger, également à partir des potentialités locales représentées par les citoyens d'origine étrangère et les associations culturelles qui les relient à leur pays d'origine;
- dégager un budget spécifique pour les actions de solidarité et d'échange internationaux. La Commune pourra en outre offrir un soutien logistique aux associations développant une action internationale (comme à d'autres types d'associations bien sûr) : secrétariat, envoi de courrier, mise à disposition gratuite ou à des taux préférentiels de locaux communaux pour la tenue de réunions et de manifestations, ...;
- favoriser les synergies avec les autres secteurs d'activités culturelles (information lors des fêtes de quartiers, activités pédagogiques dans les écoles, etc.);

- dans le respect de la législation sur les marchés publics, Ecolo-Fléron s'efforcera de favoriser une politique de fourniture et d'équipement qui privilégie les produits du commerce équitable et respectueux de l'environnement;

Sécurité, solidarité, participation...

Deux grands axes d'action, pour une politique cohérente :

1. Rendre encore plus efficace ce qui existe déjà
2. Innover en conjuguant proximité et sécurité

Axe 1 : Rendre encore plus efficace ce qui existe déjà

a) Ecouter les hommes et les femmes qui, chaque jour, assurent le maintien de l'ordre sur le territoire de notre commune,

- pour comprendre les nouvelles contraintes qu'impose la réforme des polices sur le terrain, au quotidien;
- pour assurer des conditions de travail qui permettent à chacun de remplir le plus efficacement possible sa mission;
- pour permettre à chacun de mettre ses compétences et son expérience au service de la population.

b) Développer des synergies entre les différents services qui sont impliqués dans la prévention et la sécurité,

- parce que le dialogue entre tous les intervenants peut rendre encore plus efficace l'action sur le terrain.
- parce que la cohérence des actions peut améliorer leur efficacité.
- parce que l'échange des expériences vécues sur le terrain peut permettre la mise en place d'une politique de prévention plus réaliste et donc plus efficace.
- parce que l'information est à la base de toute action efficace.

c) Promouvoir et développer les initiatives locales

Développer l'action des Agents de Préventions et de Sécurité (APS)* :

- leur permettre d'être de véritables acteurs de la politique de prévention et valoriser leur fonction et le respect des consignes qu'ils donnent.
(En assurant une communication efficace avec les forces de police pour permettre une intervention rapide en cas de constat d'infraction dans une zone sensible.)
- mettre l'accent sur leur statut non répressif de manière à favoriser le dialogue entre la population et les forces de police par leur intermédiaire.

Développer l'action des éducateurs de rues¹ :

- être à l'écoute des remarques pour faciliter leur action particulière sur le terrain.
- permettre plus de présence sur le terrain en limitant au maximum les contraintes administratives ou autres.
- intégrer leur action spécifique dans la politique générale de prévention par des synergies avec d'autres intervenants et, si possible, en augmentant leur nombre.

Axe 2 : Innover en conjuguant proximité et sécurité

pour favoriser le dialogue entre les habitants d'un même quartier et entre les quartiers;
pour favoriser le dialogue entre les générations et entre les cultures d'un même quartier;
pour rendre plus accessible l'information (Borne informatique, panneau d'affichage, séance d'information ...voir aussi page 4)
pour rendre plus accessibles certains services (Bibliothèque, ludothèque, garde ponctuelle d'enfants, école de devoir...)

... ouvrons des "maisons de quartier"!

Plus que des "maisons" en briques et ciments, nous proposons de doter les différentes entités de lieux où peuvent se réaliser ces objectifs : ces lieux existent parfois déjà mais doivent être rénovés, adaptés ou simplement ouverts au public.

Santé

La santé, dans notre pays, c'est avant tout **ETRE et RESTER en bonne santé**; la santé se conçoit dans tous les secteurs de la vie. A l'échelle de notre commune, nous voulons la considérer essentiellement sous l'**aspect préventif**.

Dans le secteur de la santé, le rôle d'une commune est en effet limité. Souvent, la commune laisse les acteurs privés (médecins, laboratoires, cliniques,...) s'organiser et, en général, cela ne fonctionne pas trop mal.

La commune a pourtant un rôle à jouer dans la régulation de l'**offre des services** afin que ceux-ci répondent au mieux aux besoins de sa population et des structures existantes. A ce niveau, le rôle de la commune serait:

- ☺ d'organiser une concertation avec les différents acteurs de la santé et de mettre en place des services manquants avec des aides régionales ou fédérales;
- ☺ de dresser un état des lieux et informer la population, faire des évaluations régulières concernant les facteurs influençant la santé (logement, nuisances diverses, pauvreté,...), comme par exemple les antennes à haute tension, les émetteurs à haute fréquence, l'information sur la qualité de l'eau potable, la lutte contre le bruit,...;
- ☺ de faire un état des lieux des centres locaux de promotion à la santé et d'y discuter toute initiative communale;

¹ Dans le respect du cadre légal... et en agissant auprès des instances décisionnelles pour qu'elles prennent en compte toutes demandes d'amélioration de ce cadre en vue d'un meilleur service à la population

- ☺ de promouvoir l'éducation à la santé:
 - pour les futurs parents(bien avant la naissance)
 - pour la petite enfance : les demandes, attentes des jeunes parents y seront-elles rencontrées ?
 - pour les enfants, l'école primaire est un lieu privilégié où nous pouvons organiser des campagnes ponctuelles mais aussi des actions régulières autour de la santé;
 - pour les jeunes, un lieu où ils peuvent parler de leurs problèmes (sexualité, SIDA, toxicomanie,...), où ils peuvent être informés et orientés vers des institutions ou organisations appropriées; ce lieu existe, c'est notamment le Centre de Planning familial, mais peut-être est-il méconnu ?
 - pour les adultes, les familles qui sont touchées par la maladie ou par le vieillissement d'une personne proche.

- ☺ de privilégier une alimentation de qualité par des séances d'information, des ateliers de cuisine saine,... (par ex. dans les collectivités comme les écoles).
- ☺ de sensibiliser les participants aux ateliers créatifs (bricolage, décoration, peinture, etc.) à l'utilisation de matériaux et produits respectueux de la santé (de l'utilisateur !) et de l'environnement.

Fléron, un espace pour vivre

Déchets : payer moins en polluant moins et en vivant mieux, c'est possible !

Constats :

A Fléron, la politique de gestion des déchets a, il faut le reconnaître, beaucoup évolué ces dernières années. Cette évolution globalement positive s'est faite en partie sous l'impulsion d'Intradel, l'intercommunale liégeoise pour la gestion des déchets (elle-même poussée dans le dos par la Région wallonne, qui elle, subit la pression législative de l'Europe), en partie à l'initiative de la Commune elle-même.

Cela se traduit par des améliorations qu'Ecolo ne nie pas : mise à disposition d'un Parc à Conteneurs, collecte sur demande à domicile - et gratuite - de différents déchets (encombrants, bois d'élagage), collecte en porte-à-porte des "PMC" avec Fost-Plus et des papiers et cartons.

Enfin, le coût des déchets, qui auparavant était le même pour tous, quelque soit l'effort de prévention et de tri, est devenu variable. Basé sur une "taxe socle" forfaitaire (2400 FB ou 1400 pour les familles nombreuses et les bas revenus) et sur des étiquettes payantes, il favorise dans une certaine mesure l'effort du citoyen responsable de son environnement.

Mais notre frustration est grande quand nous voyons ce qui est fait ailleurs et qui pourrait être mis en œuvre à Fléron, avec un peu de bonne volonté de la part de tous. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder "ailleurs" et pas uniquement au-delà d'une frontière, qu'elle soit linguistique ou nationale. Ainsi, si les Pays-Bas ou l'Allemagne sont souvent cités en exemple en matière d'environnement, il suffit de regarder par de-là la Meuse, à Oupeye, pour voir une politique des déchets plus poussée, plus juste et plus cohérente.

Là, on paye ses déchets au "juste prix", c'est-à-dire en fonction de sa production réelle de déchets à traiter par la collectivité.

Quand à Fléron, on paye 30 FB le sac, que ce sac ait 30 l de déchets ou 100 l de déchets bien tassés, nous disons qu'Oupeye fait mieux ou en tout cas plus "juste" : en effet, la collecte s'y fait par "poubelle à puce", et l'on paie 30 FB à chaque fois que la poubelle est vidée par le camion (et les 12 premières vidanges sont gratuites) + 3 FB par kg de déchets produits. Donc, "moins je produis de déchets et plus je trie, moins je paie". **C'est ce modèle que nous voulons privilégier.**

Pour arriver à payer moins, trois comportements sont à privilégier (et donc à encourager) : **acheter "malin"** en évitant les suremballages, **composter** ses déchets de cuisine à domicile ou les trier pour les faire collecter séparément (30 à 50% du poids des poubelles, cela vaut la peine !), et finalement, **trier** ses papiers et cartons (20 à 30 %, encore gagné !) et PMC (env. 15-20 % en poids).

En effet, tant pour l'environnement que pour les finances communales (et donc les nôtres...), le meilleur déchet est celui qui n'est pas né et qui ne doit pas être géré par la collectivité ! En effet, les politique de tri et de recyclage coûtent souvent plus qu'elle ne rapporte (même si le gain pour l'environnement doit être évidemment pris en compte).

Priorité donc à la **prévention!**

Que propose Ecolo Fléron, concrètement ?

1. Pour **réduire la production de déchets** à gérer par la collectivité, il faut **en donner les moyens aux gens**, qui, le plus souvent ne manquent pas de bonne volonté :
 - mener des actions de **sensibilisation à l'éco-consommation**, par exemple en organisant un service de conseil pour les achats de tous les jours ou en relayant ce qui est déjà fait en cette matière au niveau de la Région wallonne (Réseau Eco-consommation 071/300.300)
 - promouvoir davantage le **compostage à domicile** pour tous ceux qui disposent d'un jardin, même petit : achat groupé de fûts à composter, éventuellement avec d'autres communes pour avoir une plus grosse commande, revendus à un prix très avantageux (500 FB au lieu de 1500 ou 2000 FB)
 - formation de "**guides composteurs**" volontaires, si possible dans chaque quartier pour informer, "montrer comment ça marche", etc.
 - **pour ceux qui ne disposent pas d'un jardin**, ou ne veulent pas composter à domicile, des solutions concrètes pourraient être recherchées avec la population (installations de compostage collectives mais de proximité par exemple) comme alternatives à la coûteuse collecte séparée qui vient d'être lancée à titre pilote.
2. Ensuite, pour les déchets que nous produirons quand même, il faut **favoriser le meilleur traitement**, d'où la nécessité de continuer l'effort en matière de **tri**.
3. Indispensable complément, la **répression des comportements inciviques** devra être juste et sévère, afin d'être cohérent vis-à-vis de ceux qui ont adoptés des comportements écologiques : les **dépôts sauvages et les feux de jardin** (très polluants à leur échelle) seront réprimés.

Moins d'Energie et une meilleure énergie, pour préserver l'Air que nous respirons et le Climat de demain

La maîtrise de l'énergie est au cœur de tout processus de tout développement durable.

L'énergie est une ressource universelle ... mais limitée. De plus, son usage crée des nuisances.

La Belgique partage la responsabilité collective des pays industrialisés dans les grands déséquilibres écologiques et les risques locaux et planétaires liés essentiellement à l'utilisation massive des sources d'énergie non renouvelables (produits pétroliers, charbon, etc): effet de serre accru et les risques climatiques qui en découlent , pluies acides, ozone, etc.

Dans le cadre du protocole de Kyoto, la Belgique s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 7,5% à l'échéance 2010 par rapport à l'année de référence 1990. Or, jusqu'à présent, on note toujours une augmentation de 10% (moyenne pour l'ensemble de la Belgique) de ces émissions par rapport à celles de 1990! Il reste donc à faire un effort important et urgent dans ce domaine, aussi bien au niveau mondial qu'au niveau local.

Pour ce faire, 3 actions complémentaires sont nécessaires:

1. Mise en place d'un programme d'économies d'énergie et d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE).
2. Promotion des énergies renouvelables.
3. Information, sensibilisation des citoyens.

Proposition 1. Mise en place d'un plan d'action communal permettant d'atteindre l'objectif global de réduction de la consommation d'énergie.

L'objectif global est d'atteindre, sur l'ensemble du territoire communal, une **diminution de la consommation d'énergie de 10%** à l'échéance 2010 (NDLR : fixer un objectif intermédiaire, de législature : 2006. Préciser si cela concerne tout le monde ou seulement les bâtiments publics communaux).

Le groupe ECOLO de Fléron estime qu'il est urgent de mettre en œuvre une **stratégie et un plan d'action avec des objectifs réalisables**, afin de rencontrer l'objectif global régional de contribution de **10% d'énergie produite à partir des sources d'énergie renouvelables** à l'échéance 2010. Ce travail, qui devrait être clôturé en un an, pourrait être élaboré aussi à partir d'un **questionnaire envoyé à la population** de la commune, permettant ainsi de tenir compte des **demandes et propositions des citoyens**.

Proposition 2: Produire son électricité propre

L'année passée, l'éolienne de Saint-Vith, a produit 960 000 kWh d'électricité, de quoi alimenter environ 250 ménages en électricité. Actuellement, 4 nouveaux projets, dont un dans le pays de Herve, sont à l'étude. Notre commune se situe sur un plateau, certains endroits dégagés et bien exposés aux vent offrent une situation *a priori* intéressante pour l'implantation d'éoliennes. Ces **générateurs d'énergie renouvelable**, contrairement à ce que certains pensent, sont presque **silencieuses** ("A 60 m de hauteur, une éolienne moderne fait moins de bruit que le souffle du vent dans les branches des arbres" dixit un visiteur).

Les sites pressentis devront faire l'objet **d'une étude scientifique approfondie** et le projet devra faire l'objet d'une **concertation** avec les riverains. L'électricité ainsi générée pourrait être utilisée pour les entreprises et/ou habitations situées dans les environs de l'éolienne.

Proposition 4 : Encourager de nouveaux projets visant à réduire la consommation énergétique des ménages ou des entreprises et/ou à utiliser des énergies renouvelables.

Afin d'encourager de nouvelles démarches et de nouveaux projets en matière d'énergie, l'instauration d'incitants financiers est indispensable (même si elle n'est pas suffisante). Les incitants au niveau communal, sous forme de **prime à la construction, à l'isolation ou à l'installation de système renouvelable**, peuvent se faire **en complément d'une subside régionale éventuelle**.

Proposition 5 : Promotion du "solaire thermique"

La **technologie du chauffe-eau solaire** offre de nombreuses opportunités : elle est aujourd'hui au point ; elle concerne un grand nombre de citoyens ; des constructeurs et des bureaux d'études wallons sont actifs dans ce domaine - **cela crée de l'emploi localement** (installateurs, ...)- ; et enfin, elle permet une mesure aisée des économies d'énergie réalisées.

Afin d'inciter la population à utiliser cette énergie, plusieurs actions devraient être entreprises au niveau de la commune de Fléron, dont notamment, :

- information sur les systèmes existants ainsi que des installateurs ;
- prime à l'installation de ces systèmes: prime supplémentaire symbolique par rapport à la prime régionale qui vient d'être lancée;
- soutien aux projets urbanistiques groupés favorisant l'installation de systèmes solaires thermiques communs ; etc ..

Proposition 6: Création, au niveau communal, d'un guichet "Energie" géré par un "Responsable Energie".

Le "Responsable Energie" (pas nécessairement rattaché uniquement à la commune de Fléron, mais à un petit groupement de communes) aura pour rôle de **former, d'informer et de sensibiliser la population, mais aussi de répondre à ses questions**. Des tâches concrètes de cette personne pourraient être notamment celles-ci:

- campagnes de sensibilisation encourageant **l'isolation thermique**, l'utilisation des lampes économiques et des appareils ménagers à haut rendement;
- détails des factures énergétiques globales des consommateurs: **aide à la lisibilité** des factures d'énergie, au coût relatif des différents appareils, aux économies possibles,...
- **information dans les écoles** sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, les technologies existantes en matière d'énergie renouvelables, ..
- distribution de **feuilles informatifs** sur la consommation énergétique des équipements, sur le contenu énergétique des produits, sur le coût initial et l'économie budgétaire des systèmes d'utilisation d'énergie renouvelable,....
- Réalisation de "diagnostic-énergie" à la demande

Il convient ici de souligner que des consommations énergétiques moindres entraînent des dépenses financières moindres. Le rôle du "responsable Energie" peut, par conséquent, s'avérer nettement intéressant et rentable pour les budgets communaux, même s'il est payé au départ par le budget communal.

Proposition 7 : Adhésion au réseau "Energie-Cités"

L'association Energie-Cités mobilise depuis plusieurs années **environ 150 municipalités européennes** autour de différents projets et actions qui visent à la promotion d'une politique énergétique locale durable et intégrée. Les objectifs d'Energie-Cités consistent :

- à renforcer le rôle des municipalités dans le domaine de l'efficacité énergétique, la promotion des énergies renouvelables et la protection de l'environnement;
- à organiser le débat sur la politique de l'Union européenne dans le domaine de l'énergie, de l'environnement, etc.
- et formuler l'opinion des autorités locales;
- à développer les initiatives municipales par les échanges d'expériences, les transferts de savoir-faire et le montage de projets communs.

Il serait donc intéressant d'inscrire la commune de Fléron dans cette association.

A côté de l'énergie consommée pour l'éclairage et le chauffage, les **transports** contribuent aussi énormément (et de plus en plus) à la pollution de l'air et à l'effet de serre, d'où la nécessité de favoriser là aussi les modes non (ou moins) polluants. Rendez-vous donc pour nos propositions à notre chapitre "mobilité" (pages 19-20).

L'Eau, un bien commun à gérer...en commun

L'eau du robinet, nous la buvons (c'est pour cela qu'elle nous est amenée potable, à grands frais) un peu, mais surtout, nous l'utilisons pour nous laver, laver les sols, la voiture, les vêtements et puis, nous la jetons !

Que devient-elle ? Deux possibilités : l'égout ou l'épuration individuelle. Dans les deux cas, nous payons pour l'épuration :

- soit 16 FB par m³ consommé et facturé par la CILE si l'eau usée est reprise par l'égout public,
- soit nous payons ou payerons pour une épuration individuelle à installer ou à rendre conforme (ce sera le cas dans les quartiers les plus isolés ou situés en des zones à forte pente où aucun égout n'est prévu).

Un Plan Communal Général d'égouttage (PCGE) a été dessiné et approuvé. Il coûtera cher à la commune (sans parler de son coût pour la Région wallonne).

Ecolo Fléron pense que **ce plan pourrait être réévalué** pour réduire la part du territoire qui sera équipée d'égouts au profit de l'épuration individuelle qui, moyennant les primes de la Région, est accessible. Cette solution **fera baisser les coûts collectifs**, supportés par tous les Fléronnais. Elle a en outre l'avantage de favoriser les petites et moyennes entreprises de la Région,

fournisseurs et installateurs de stations d'épuration individuelle, alors que le "tout-à-l'égout" est surtout favorable à de gros entrepreneurs et à des multinationales...

L'eau à Fléron, ce ne sont pas que des égouts, il y a aussi des **ruisseaux**. Malheureusement, égouts et ruisseaux se confondent trop souvent, rendant souvent ces ruisseaux nauséabonds et les empêchant de jouer leur rôle écologique.

Ecolo-Fléron propose de

- réévaluer le Plan d'égouttage et s'efforcer d'en réduire les coûts pour la collectivité;
- sensibiliser la population à notre "patrimoine bleu" méconnu, en organisant par exemple des visites guidées (comme celles faites tout récemment à l'occasion des Journées du Patrimoine) ou des opérations de nettoyage;
- inventorier les points critiques de pollution de chaque ruisseau et examiner les solutions possibles;
- accentuer la participation au Contrat de rivière "Vesdre", auquel Fléron est déjà associé. Il y va de notre solidarité avec l'environnement des communes voisines !

La Nature, une partenaire trop souvent méconnue, voire méprisée

Fléron compte peu d'arbres remarquables et, finalement, peu d'arbres tout court.

Les bois sont eux aussi peu nombreux et de faible étendue, mais cela est dû à l'histoire rurale, tournée vers les pâturages, le bocage et les vergers et ce, depuis des siècles.

Les éléments les plus typiques de notre région sont les haies et alignements d'arbres isolés, constitutifs du bocage du pays de Herve, et les vergers haute tige. Ces éléments se sont cependant très fortement raréfiés sous la pression des changements de l'agriculture et de l'élevage, et, surtout de l'urbanisation qu'a subi et subit encore notre commune.

A l'heure où l'on se préoccupe de plus en plus du "maillage écologique" (c'est-à-dire l'ensemble des éléments du milieu - petits et grands - qui permettent à la faune et à la flore de se développer et de se déplacer : arbres, bois, haies, talus herbeux, mares, etc.), les haies et arbres fruitiers haute tige doivent être protégés et valorisés, également pour leur valeur esthétique et paysagère.

Notre commune peut se targuer de disposer de plus de 70 km de voiries communales...souvent dépourvues d'arbres! Pourquoi ? Par négligence peut-être. Bien sûr, toutes les rues de notre commune ne se prêtent pas à des plantations d'arbres d'alignement...mais certaines en seraient rehaussées.

Voirie régionale, l'avenue des Martyrs (N3) mériterait, entre autres choses, que l'on y plante des arbres adaptés (pas trop grands, pas trop étalés). Il serait déjà plus agréable d'y flâner à la belle saison...

A l'échelle de la commune, les paysages ruraux qui subsistent en périphérie doivent être maintenus, protégés et mis en valeur comme facteur d'équilibre pour les habitants et comme lieu de promenade pour les visiteurs d'un jour (des paysages de qualité sont un gage d'attractivité pour la commune, comme nous le soutenons en page 26 et 27).

Propositions

- inventorer les vergers haute tige et les haies bocagères qui subsistent, et les protéger en collaboration si possible avec les propriétaires des terrains
- lancer des collaborations avec les associations de protection de l'environnement actives dans les environs pour mieux protéger et faire connaître les sites naturels intéressants de la Commune (cette action sera destinée notamment aux écoles qui pourraient profiter de visites organisées à leur intention)
- inventorer, en associant les riverains, les rues actuellement dépourvues d'arbres et qui pourraient en accueillir,
- planter des arbres adaptés au sol et au climat (de préférence des essences locales)
- essayer de réaliser des actions avec les Communes voisines dans ces domaines

L'ensemble de ces propositions pourrait être mises en œuvre dans le cadre d'un Plan communal de développement de la Nature (PCDN), lequel peut bénéficier de l'appui financier de la Région wallonne.

Mobilité

Constats

Fléron est le passage obligé de nombreux navetteurs Liège- plateau de Herve ; c'est également un centre scolaire et commercial important qui draine un trafic interne considérable et entraîne de nombreux "bouchons".

La mobilité est (trop) axée sur l'usage de l'auto ; elle entrave les autres alternatives (bus, vélo, piétons) sans prendre en considération que son mauvais usage favorise l'individualisme et dégrade les liens sociaux.

D'autre part la Ligne 38 est un véritable axe de liaison pour les piétons et les vélos, entre les différents lieux stratégiques et publics de la commune. Elle est utilisée par bon nombre de fléronnais.

ECOLO propose de "se mobiliser pour la mobilité" :

- ☺ Un **Plan communal global de mobilité** sera étudié pour restructurer le réseau de communication de transit et interne à l'entité et les transports publics.
- ☺ Ce plan sera intégré à la réalisation du nouveau **Schéma de structure** (pour faire le lien avec l'aménagement du territoire et la programmation des travaux et infrastructures).
- ☺ Il inclura la promotion de l'utilisation des **moyens de transport non polluants** par différents incitants (créer des parkings pour vélo, collaborer avec les commerçants pour favoriser les clients qui viennent en utilisant un mode de transport plus écologique : covoiturage, vélo, TEC, marche... trottinettes !).
- ☺ **Mise en valeur de l'axe de communication "RAVEL" (Ligne 38)** par l'aménagement de cet axe et de toutes les connexions et accès vers les quartiers attenants et les infrastructures et zones de commerces (hall des sports, administration communale, centre commercial)
- ☺ Ecolo mettra en avant la **sécurité routière** et veillera à créer un territoire enfants et piétons admis !

Différentes questions se posent :

- ? Quel trafic de transit dans les quartiers ?
- ? Mettre toutes les rues en cul-de-sac = bouchon pour tous sur la grande route ?
- ? Permettre un trafic parallèle à travers les quartiers ; quels aménagements, quel comportement ?

Choisir avec vous, tel sera notre défi : une grande campagne d'information et d'enquête sera lancée.

La mobilité c'est aussi l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Ecolo-Fléron

- vérifiera la conformité des bâtiments publics aux normes en matière d'accessibilité aux handicapés
- encouragera les entreprises (commerces, services) à faire de même.

Fléron : une ville à la campagne... en péril

Fléron, ensemble de 4 anciens villages , s'étend encore chaque jour davantage en commerces, habitats, voiries...

Il est bien difficile d'en définir le centre, son coeur attractif, lieu de rencontre et d'appartenance de toute une diversité ! C'est pourquoi, nous nous battons depuis des années pour

Un Coeur pour Fléron !

- Création d'un espace convivial public et populaire, un coeur pour Fléron, symbole d'identification et d'appartenance pour les Fléronnais (= une place), au carrefour de l'axe piéton et cycliste (ligne 38) et du centre commercial (Avenue des Martyrs).
- Un coeur pour Fléron mais aussi un petit "cœur" pour chaque quartier ! Réaménager si nécessaire des espaces de rencontre extérieurs et de jeux par quartier, appropriables par les habitants et les enfants (et gérés en partenariat avec ceux-ci)

Faire coexister Ville et Campagne, pour le bien de tous

- Ecolo-Fléron privilégiera le maintien des paysages à caractère rural, qui existent encore autour des noyaux urbanisés et le développement d'espaces publics de proximité (petits espaces verts, plaines de jeux, etc.) au coeur des zones plus densément habitées;
- Pour être cohérent avec cet objectif, Ecolo-Fléron évitera l'éparpillement de nouvelles habitations le long des routes au détriment des espaces verts et de la qualité du paysage et est favorable à un développement de l'habitat plus concentré au niveau des zones déjà urbanisées (les centres des anciennes entités).
On favorisera un espace où il fait bon vivre pour tous. Le type d'habitat autorisé sera soigneusement adapté à la zone et fera l'objet d'une étude qualitative préalable : on ne fera pas du " pavillonnaire " en pleine zone urbanisée. Un habitat judicieusement étudié (petits immeubles à appartements, maisons mitoyennes et concept des cités-jardins) permet de préserver des espaces verts collectifs et des chemins publics.
- Organiser un espace public de qualité qui assure une cohabitation piéton, auto, vélo... pour tendre vers un espace public "enfants admis"

Notre philosophie peut se résumer ainsi : "soigneusement organiser l'urbanisation en préservant la qualité de la campagne" ou encore, éviter de remplir tous les "vides" afin de laisser à l'urbain sa valeur de centre et de maintenir des contrastes, et ainsi la diversité.

En résumé, pour que Fléron-la-campagne garde sa place de valeur, Fléron-la-ville doit être mieux organisée !

Pour cela, Ecolo-Fléron voudrait d'abord que la Commune révise son

Schéma de structure

Celui-ci date de 1993 (et les données qui ont servi à l'établir ont plus de dix ans) et les politiques qui y sont proposées n'assurent, entre autres choses, pas une protection suffisante des espaces non urbanisés.

Le nouveau schéma de structure :

- actualisera l'ancien, ce qui coûtera moins cher qu'un tout nouveau Schéma
- déterminera l'affectation par zone, l'implantation des équipements et des infrastructures, la circulation
- sera un document volontariste et démocratique
- se fera par consultation des citoyens
- se basera sur des principes de développement des collaborations entre communes : il faut s'efforcer de ne pas créer des infrastructures ou des zones d'activités économiques qui font double emploi avec celles de Soumagne, Beyne ou Blégny par exemple.

Pour mener à bien cette politique d'aménagement cohérent du territoire, Ecolo-Fléron souhaite étudier la création d'une Régie foncière.

Eco-bioconstruction

« construire écologique, pour notre santé et celle de l'environnement »

De nombreux matériaux de construction peuvent avoir des effets néfastes sur notre santé (nous y passons une bonne partie de notre vie !). Bien les choisir peut économiser des souffrances et des maladies...

De même, en choisissant certains matériaux plutôt que d'autres, certains modes de chauffage ou d'isolation, nous pouvons contribuer à un meilleur environnement.

La commune peut jouer un rôle d'exemple en agissant sur le patrimoine immobilier communal : école, salle de sports, logements sociaux.

Ecolo-Fléron propose

- De soutenir et inciter l'éco-bioconstruction chez les particuliers en instaurant des primes, en travaillant avec les services existants de la région wallonne, les guichets de l'énergie, la maison provinciale de l'environnement, l'institut Malvoz pour les analyses des pollutions à l'intérieur des habitations
- De diffuser l'information qui existe, montrer l'exemple, encourager par des primes :
 - ✓ primes pour capteurs solaires (voir plus haut à propos de l'énergie)
 - ✓ primes complémentaires à la prime à la rénovation de la RW, pour l'utilisation de matériaux de bio-construction

Fléron, espace d'activités économiques

Un projet global pour l'activité économique à Fléron, dans une perspective de développement durable

Préliminaire

Le principe de base du groupe ECOLO est de valoriser le commerce et l'emploi en donnant envie aux gens de Fléron et d'ailleurs de s'arrêter à Fléron, d'y flâner, de découvrir ses richesses aujourd'hui fort méconnues.

Autrement dit, le projet global décrit ci-dessous vise à accroître (1) le nombre de clients potentiels pour le commerce, et (2) l'emploi local. A cette fin, il s'agit d'accroître tout à la fois le nombre de personnes qui visitent Fléron et la durée de leur séjour sur le territoire communal. Ce projet ne concerne donc pas seulement l'économie et le commerce, mais la QUALITE DE LA VIE de chacun dans la Commune !

Constats :

1. Plus de vingt ans après la fusion des communes, les anciennes entités de Fléron, Magnée, Retinne et Romsée n'ont pas encore fusionné dans l'esprit de leurs habitants. Le nouveau Fléron manque encore et toujours d'un principe unificateur, dans lequel tous les Fléronnais se retrouveraient.
2. Depuis la fin des activités minières et la fermeture des charbonnages (Wérister, Le Hasard), c'est le commerce fléronnais qui est le moteur de l'activité économique (environ 35 % des recettes totales de la Commune, ce qui est énorme).
3. On ne peut guère, en l'état actuel des choses et pour diverses raisons (comme le manque de terrains publics libres et le haut taux d'urbanisation des terrains constructibles), développer d'importants zonings PME, PMI ou artisanaux sur l'exigu territoire communal².
4. Le commerce devra donc être au centre de tout projet de relance de l'activité économique et de l'emploi local à Fléron.

² Des mesures d'encouragement peuvent néanmoins être décidées par le pouvoir communal :

- instauration d'aides à l'embauche, de primes et d'incitants fiscaux visant à la création et à l'arrivée de PME, de PMI et d'activités artisanales non polluantes sur le territoire communal ;
- installation d'une zone pour PME, PMI et d'activités artisanales non polluantes sur le zoning de Wérister par la mise à disposition d'infrastructures communales pour les entrepreneurs et artisans débutants.

5. Malheureusement, le moteur fléronnais est essoufflé : beaucoup de magasins ferment et la relève ne tient pas. Le diagnostic est connu. Le commerce fléronnais est coincé dans une zone de chalandise exiguë : les embouteillages perpétuels de la nationale 3 découragent un nombre d'autant plus important de clients potentiels que le commerce fléronnais est désormais pris en tenailles par les magasins et les grandes surfaces de Liège à l'ouest et au sud (Belle-Ile), et par une commune de Soumagne en pleine expansion commerciale (à l'est). Tout cela, sans même parler du vagissant complexe commercial de Barchon (au nord).

Le commerce fléronnais a besoin de clients pour se refaire des couleurs, accroître le chiffre d'affaires, retrouver une vraie prospérité et contribuer à celle de la Commune. Il faut donc :

1. faire revenir les clients qui ne viennent plus à Fléron ;
2. faire venir ceux qui n'y sont jamais venus.

Comment ECOLO Fléron propose-t-il d'arriver à ces objectifs...?

Propositions:

1. Pour accroître le **nombre de clients potentiels**, il faut augmenter le nombre de visiteurs. Pour faire venir les gens dans un endroit où ils ne viennent pas naturellement, il faut leur donner l'impression qu'ils y trouveront quelque chose qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs. Il faut donc construire une image attrayante, originale et typique pour Fléron. Il faut valoriser et développer la commune dans ses spécificités et caractéristiques qui n'appartiennent qu'à elle, créer une série d'attractions, d'activités et de manifestations conviviales et très diversifiées, qui attireront un public extérieur, invité à consommer dans les commerces fléronnais.
2. Toute personne passant à Fléron devra être saisie par l'envie de s'y arrêter et d'y flâner, d'aller **voir les magasins** situés de part et d'autre, tout le long d'une avenue des Martyrs **rénovée et arborée**; de se promener dans les **chemins et sentiers** de la commune, au gré de promenades (thématiques ou non, pédagogiques ou non) balisées et fléchées, dont la place conviviale sera le centre et la ligne 38 la colonne vertébrale. Un "office du tourisme" (à tout le moins un bureau d'information) devra être installé sur la place ou à proximité immédiate de celle-ci (en synergie avec l'Agence de Développement Local qui existe depuis quelques années).
3. Il faut valoriser les attraits de la commune (tant au nord de la grand'route qu'au sud) pour que des visiteurs puissent un jour songer à s'y promener et à y passer la journée dans le cadre d'un tourisme doux, respectueux de l'environnement :
 - les **curiosités et le patrimoine fléronnais** (architectural et autres) doivent être répertoriées pour inscrire et faire connaître Fléron dans les circuits touristiques existant en province de Liège et dans l'Eurégio.
 - Les **potentialités retinnoises** sont déjà bien connues. Elles s'orchestrent pour l'essentiel autour du centre de loisirs, de la Vallée de la Julienne et de sa célèbre source, d'un paysage déjà hervien, de l'activité charbonnière et de l'interculturalité qui émane tout particulièrement de cette ancienne commune. Des activités attrayantes peuvent et doivent y être réalisées.

- Les **bois communaux** (à Magnée et à Romsée), et les **récentes acquisitions foncières de la commune** (réalisées : domaine communal et Bois du Vieux-Fond à Magnée, Fond-du-Loup à Bouny ; ou encore à faire : le lieu humide jouxtant l'ancienne station d'épuration du Sauny, les 40.000 m² du vallon du **ruisseau** Bois-le-Meunier à Magnée, qui formeraient avec le domaine communal un ensemble boisé et géographiquement cohérent de 135.000 m² à quelques minutes à pied du centre de Fléron et du vieux Magnée), **mares et lieux humides, chemins creux et arborés**, sont autant d'éléments de notre **patrimoine vert**. Des activités douces en harmonie avec le milieu pourraient y être développées : arboretum, vergers traditionnels, ruchers, observation de la faune et de la flore, exploitation de l'histoire locale, des contes et légendes, espaces musicaux, expression théâtrale en plein air...
- Un accent tout particulier pourrait être mis sur la mise en valeur du "**Bois du sabbat des sorcières**" (bois communaux situés entre El'Heur et Bouny et accessibles par les rues El'Heur, du Cimetière et des Nèches). Le lieu et la légende pourraient être mis en relation avec la "pierre du diable" que l'on peut encore voir aujourd'hui à Bouny. Le bois sera aménagé de manière à intéresser et à recevoir les promeneurs venant du centre de Fléron (des animations permanentes et/ou ponctuelles, diurnes et nocturnes, pourront être prévues, par exemple lors des solstices). D'une manière générale, le "Bois du sabbat des sorcières" visera un public familial.

Ces différents projets, ambitieux, devraient être étalés sur plusieurs années et des fonds européens et de la Région wallonne pourraient être mobilisés.

- En partenariat avec la confrérie de l'Avouerie de Fléron, des animations ayant pour thème le Moyen Age pourront être organisées sur la place de l'Eglise et dans le quartier du Wérixhet.
3. Pour mettre en valeur l'**image verte de Fléron**, il sera organisé régulièrement un marché aux fleurs, plantes médicinales et productions biologiques.
 4. La "**ferme modèle**" (voir page 27) - dont un restaurant pourrait proposer la **production locale** aux gourmets et aux curieux (cf. la ferme de la Strijcke à Val-Dieu), - promouvra l'image de l'agriculture et sera l'un des symboles du nouveau Fléron. Elle apportera un soutien pédagogique au concept de la qualité de la vie dans le développement durable (par définition également économiquement et financièrement viable).

En conclusion, un tel projet de développement permettra de créer de l'emploi (permanent et saisonnier) directement lié aux multiples activités et attractions. Il permettra également d'augmenter l'emploi indirect dès lors que l'ensemble sera pensé de manière à amener à un moment ou à un autre les promeneurs et les visiteurs vers les commerces fléronnais afin d'y accroître le chiffre d'affaires et l'emploi.

Agriculture : des partenariats à développer

"Fléron, une ville à la campagne" sans agriculteurs, ce n'est pas du tout crédible !

Nous l'avons dit plus haut : le patrimoine rural de Fléron est encore riche de potentialités, héritées du temps où Fléron était une commune vraiment rurale.

Aujourd'hui, les éleveurs spécialisés pour la plupart dans la production laitière, qui est pratiquée depuis plusieurs siècles dans notre Pays de Herve, doivent se faufiler avec leur tracteur entre la circulation, les ruelles et les lotissements pour exercer leur métier...

La pression sur les derniers agriculteurs fléronnais (plus qu'une douzaine !) est grande.

Ecolo-Fléron ne veut pas les voir disparaître et estime qu'il faut leur permettre d'exercer leur métier, tout en faisant en sorte qu'ils puissent le mieux possible intégrer les demandes de la société d'aujourd'hui.

Saviez-vous que la Région wallonne propose aux agriculteurs des **primes** pour le maintien et l'entretien des haies et des vergers hautes tiges (et bien d'autres choses utiles pour un environnement de qualité) ?

Les fermes représentent aussi un **potentiel trop peu exploité en matière éducative** : combien d'activités ludiques et enrichissantes ne peut-on pas organiser dans une ferme pour nos enfants ?

Des propositions concrètes d'Ecolo Fléron

- **Soutenir les agriculteurs** dans leurs actions favorables à la collectivité
 - Augmenter symboliquement la prime de la Région wallonne (haies, vergers, etc.)
 - Favoriser des relations de "bon voisinage" entre agriculteurs et habitants des quartiers périphériques

- **Création d'une ferme pédagogique et ferme "modèle"**
 - Rachat d'une exploitation sans repreneur.
 - Appel public aux candidats exploitants.
 - Le candidat sélectionné devra maintenir une activité agricole "normale" mais avec des conditions environnementales strictes (éventuellement, conversion à l'agriculture biologique).
 - Il recevra pendant une durée déterminée un salaire fixe garanti et pourra valoriser ses productions en partie pour son compte. Au bout de quelques années, si le projet est porteur, son salaire sera progressivement remplacé par ses revenus d'agriculteur indépendant.
 - Des classes vertes et autres formes de "tourisme d'un jour" y seront organisées (Les écoles de Fléron et environs seront prioritaires). La ferme pourra être un "modèle" visitable par d'autres fermiers.

Ce projet aiderait à revaloriser l'environnement et les agriculteurs ; à remettre au travail même temporairement certaines personnes de la commune ; à attirer des touristes dans la commune.

Fiscalité : une Commune plus transparente et plus juste

Le principe en la matière sera de ne pas augmenter la pression fiscale spécifique à la Commune, tout en veillant, dans tous les domaines possibles, à faire varier la fiscalité en faveur

1. des plus démunis
2. des personnes adoptant des comportements "civiques" notamment en matière d'environnement (voir ce que nous proposons pour les déchets, page 13)

Propositions d'Ecolo-Fléron

- **Assurer une plus grande transparence dans les dépenses communales** : Ecolo-Fléron veillera à ce que le budget communal soit publié **et expliqué** aux citoyens, car actuellement, peu de gens y comprennent quelque chose et dès lors, très peu s'y intéressent.
- Inciter les citoyens à agir dans la perspective du développement durable, par l'instauration de PRIMES D'INCITATION en vue d'encourager l'utilisation de matériaux "sains" et respectueux de l'environnement dans la construction (voir éco-construction, page ...), l'utilisation du vélo et des transports en commun (un incitant pourrait être imaginé en collaboration avec les commerçants), ou encore la pratique du compostage à domicile. Ces primes ne devront pas coûter très cher à la Commune et elles pourront avoir une valeur plutôt symbolique et exemplaire. (voir par ailleurs dans le programme : *page 24*)
- **Accroître le recours au CAUTIONNEMENT en matière de délivrance de permis d'urbanisme.**
Le principe : lorsque la Commune accorde un permis d'urbanisme (permis bâtir ou de lotir), elle assortit son autorisation d'une caution qui est restituée lorsque les travaux sont finis et que le permis a été bien respecté.
L'expérience acquise en matière de permis d'urbanisme montre qu'il n'est pas nécessaire de cautionner à des montants importants pour que les demandeurs soient plus respectueux des conditions des permis de bâtir.
- **Soulager les finances communales de certaines charges disproportionnées.**
Il faudrait obtenir soit la reprise de la halle omnisports par la communauté française ou sa "mutualisation" dans le cadre de la future "communauté urbaine de Liège". Cela permettra de faire supporter les coûts de remboursement et de gestion de cette infrastructure par un nombre beaucoup plus importants de contribuables. Gain escompté : plus de 10 millions de non-dépenses par an.

INDEX

- activité économique,25
- Agents de Préventions et de Sécurité,10
- agriculteurs**,28
- alimentation de qualité,12
- artistes,7
- auto,23

- centre commercial,23
- citoyenneté**,5
- commerce**,25, 26
- culture**,7
- Culture,4

- déchets**
 - compostage,14
 - Déchets,13
 - Prévention,13
 - Tri,14
 - Démocratie,4

- eau,17
 - pollution,18
- Eau
 - ruisseaux,18
- Eco-bioconstruction,24
- éducateurs de rues,11
- effet de serre accru,15
- emploi**,25
- énergie,15
- énergies renouvelables,15
- énergies renouvelables.,16
- enquêtes publiques**,5

- ferme**,28
- Fiscalité,29

- habitat,23
- handicapés,22

- interculturalité,26
- international,9
- internet**,6

- jumelages**,9

- l'agriculture biologique,28
- l'inter-culturalité**,7

- Mobilité,21

- Nature,19
 - bois, vergers, haies,19

- participation,4, 9, 10
- paysage,23
- paysages**,19
- personnes à mobilité réduite,22
- piéton,23
- police,10
- politique extérieure,9
- productions biologiques,27

- Régie foncière**,24

- santé,12
- Santé,11
- Schéma de structure,24
- Sécurité,10
- sécurité routière**,21
- social,7
- solidarité,10

- tourisme,26
- transport**,21

- vélo,23

Liste des candidats Ecolo à Fléron

Voici les femmes et les hommes qui porteront les idées décrites dans ce programme aux élections d'Octobre 2000 :

1. Angela Moriconi
2. Albert Ory
3. Anne Joris
4. Léon Saur
5. Alain Mairesse
6. Colette Balsacq
7. Fatima Bensif
8. Raphaël Dugailliez
9. Emmanuelle Gratia
10. Mohamed El Mazli
11. Laurette Caberg
12. Denis Stevens
13. Wivine Rombauts
14. André Delvaux
15. Caroline Konieczny
16. Jean-Marie Meunier
17. Laurence Josselet
18. Séverin Orloski
19. Gioia Costa
20. Arthur Herman
21. Jacqueline Chabot
22. Yves Duchâteau
23. Anne-Marie Cambroisier
24. André Rombauts
25. Claudy Mercenier

Liste des candidats à la Province - District de Fléron

Le district de Fléron est une subdivision électorale de la Province de Liège; il comprend les communes de Aywaille, Beyne-Heusay, Blégny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Esneux, Fléron, Soumagne, Sprimont et Trooz.

1. Claudy Mercenier (Fléron) ; 2. Claudine Ruiz-Charlier (Esneux); 3. Jean-Pierre Crenier; 4. Alain Vranken (Comblain-au-Pont); 5. Annick Louon (Sprimont); 6. Danielle Van Espen (Chaudfontaine); Denise Delvaux (Beyne-Heusay); Marianne Grignet (Aywaille); Claudine Drion (Liège); Michèl Lallemant (Esneux).